CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E209524** **VALABLE JUSQU'AU** **21/05/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2024

Raison sociale : ZACHER TEMPLIER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2024

Capital : 1 000

78 CHEMIN DU COURNAU
64230 SAUVAGNON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Pau

Siret : 983 796 632 00013

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001631847/5

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001631847/5

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/05/2026

Téléphone : 07 61 73 52 06 **Fax :**

Portable : 07 61 73 52 06

Responsabilité légale :
ZACHER PIERRICK CO-GÉRANT / TEMPLIER BENOIT, VINCENT, ALAIN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : zachertempliercharpente@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 323 406 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	22/05/2025
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée)		22/05/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E209524** **VALABLE JUSQU'AU** **21/05/2027**

ÉDITÉ LE **26/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2024
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2024
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Pau

Siret : **983 796 632** **00013**
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001631847/5

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001631847/5

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/05/2026

Raison sociale : **ZACHER TEMPLIER**

78 CHEMIN DU COURNAU
64230 SAUVAGNON

Téléphone : 07 61 73 52 06 **Fax :**
Portable : 07 61 73 52 06

Site Internet :
E-mail : zachertempliercharpente@gmail.com

Responsabilité légale :
ZACHER PIERRICK CO-GÉRANT / TEMPLIER BENOIT, VINCENT, ALAIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/05/2025
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	22/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	22/05/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/05/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/05/2025
o Isolation des combles perdus	22/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.